

Annexe 1 : phases du Pacte pour un Enseignement d'excellence

- Phase 1 (janvier-juillet 2015) : un état des lieux de la situation actuelle et définition des missions et des objectifs de l'école du 21^{ème} siècle. C'est notamment lors de cette phase préliminaire que le consultant McKinsey est intervenu.
- Phase 2 (septembre-octobre 2015) : définition des objectifs, des grands principes du Pacte qui seront suivis par les Groupes de travail. C'est ici qu'est publié l'avis numéro 2.
- Phase 3 (janvier 2016-avril 2017) : Elaboration des plans d'action à mettre en place pour renforcer la qualité de notre enseignement. C'est ici qu'interviennent le plus de processus participatifs incluant des citoyens. On compte notamment des *focus groups*, des ateliers pédagogiques, des rencontres avec les parents et les élèves, une conférence citoyenne et une conférence du consensus, etc.
- Phase 4 (fin 2017-2018) : Etape de participation, d'information et d'appropriation où le but est d'informer les acteurs sur les tenants et les aboutissants du Pacte, en écoutant leurs dernières remarques.
- Phase 5 : Adoption du Pacte et d'un plan séquencé de mise en œuvre.
- Phase 6 (2017-2028) : Mise en œuvre pluriannuelle du Pacte.